



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 12 23**

OBJET :

**Motion sur le projet de ligne 5 du tramway**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi trois décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingeard, Mmes Elodie Loretz, Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Alain Michellis, Mmes Martine Abellan, Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Michel Caruso et Mme Edwige Alunni.

Etaient excusés : M. Armand Gasiglia et Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que par arrêté du 9 octobre 2025, le Préfet des Alpes-Maritimes a décidé de mener une enquête publique du 3 novembre au 12 décembre 2025 sur la création par la Métropole Nice Côte d'Azur de la ligne 5 du Tramway.

Si les infrastructures de cette nouvelle ligne sont réparties sur les seules communes de Nice, La Trinité et Drap, elles impacteront les déplacements de toutes les communes en amont de celles-ci dans les Paillons.

Depuis plus de quinze ans, peu de temps après l'ouverture de la pénétrante, et conscients de l'augmentation régulière de la population dans nos vallées, la commune a dénoncé un besoin urgent de travailler sur une organisation de la mobilité organisée en combinant efficacement les différents modes de transports qu'ils soient routiers ou ferroviaires, individuels ou collectifs.

Depuis, toutes les études (très coûteuses par ailleurs) réalisées sur ce sujet ont confirmé que la solution aux problèmes de circulation dans la vallée passait par la complémentarité entre ces divers modes de déplacement auxquels aurait dû s'ajouter, il y a une dizaine d'années déjà, l'arrivée du tram à L'Ariane et La Trinité.

Avec dix ans de perdus et d'innombrables tergiversations, le projet métropolitain de la ligne 5 du tram a enfin été présenté. Le principe du projet en lui-même nous paraissait aller dans le bon sens, dans la logique de ce qui servirait les usagers sur le long terme.

Alors que l'enquête publique vient d'être officiellement ouverte, le projet tel qu'il est présenté soulève tout de même de nombreuses interrogations et des observations qui pourtant avaient été clairement faites pendant la phase de conception mais qui n'ont visiblement pas été prises en considération par les ingénieurs de la métropole niçoise.

Le projet définitif a été conçu par la métropole, pour la métropole, sans prendre en compte les légitimes attentes des populations du moyen et haut pays qui ne verront leurs conditions de déplacements que très faiblement s'améliorer, voire empirer.

En limitant la capacité des parkings relais à, à peine 1380 places et à la Région de refuser d'apporter de réponse au trafic routier actuel et futur par le développement d'un transport ferroviaire à haute fréquence entre L'Escarène et le littoral, le risque est grand de voir les déplacements dans les Paillons, mais également, par voie de conséquence, sur le territoire de la Métropole et vers l'autoroute se trouver saturés.

#### **Les raisons de s'inquiéter sont nombreuses :**

- Le coût estimé est astronomique. Plus de 480 M€ pour 7.6 km de ligne.
- Le calendrier paraît très ambitieux comparé à tous les retards qui ont affecté la réalisation des autres lignes de tram dont la dernière en date vers Cagnes sur Mer.
- Le tracé lui-même est discutable. Si la desserte de l'Ariane répond bien à un besoin incontestable, l'arrivée sur la Trinité laisse une grande partie de sa population éloignée de la ligne. Depuis les Liserons en remontant jusque dans le vallon de Laghet, le Tram est absent. Quant à son terminus à Drap, outre la multiplication des ouvrages d'art pour enjamber le Paillon, le tracé maintient la population résidente des Chênes Verts et de la partie sud de Drap loin des arrêts.
- Les parcs relais sont nettement insuffisants en capacité et pas accessibles facilement aux usagers provenant des vallées. Comment peut-on espérer délester la circulation routière de 15000 véhicules en ne prévoyant que 1380 places de parking relais ? Le compte n'y est pas.
- Une intermodalité questionnable alors que sur ce même périmètre on aurait pu combiner des échanges et des accès piétons, routiers, autoroutiers, train et tram.
- Des gênes importantes à la circulation routière sont prévisibles. Elles résulteront à la fois du tracé qui fera disparaître des voies de circulation et des stationnements, mais aussi de l'ampleur et de la durée des travaux.
- Le cadencement programmé des rames toutes les 8 minutes va considérablement compliquer la fluidité des flux routiers partout où la ligne va couper les voies de circulation et en particulier au niveau de l'échangeur autoroutier Garigliano.

Les élus de Contes soutiennent depuis des années un projet global des déplacements dans les Paillons et l'est de Nice.

Ils ne peuvent que regretter que les instances de la métropole aient tout simplement décidé d'écarter de la consultation toutes les communes situées en amont du territoire métropolitain. Une décision qui va à l'encontre d'un aménagement conforme au développement souhaité pour nos vallées. Pire, si le projet se réalisait dans les conditions actuelles, il risquerait même de ne pas atteindre les taux d'occupation escomptés.

Les élus de Contes demandent qu'une véritable concertation soit ouverte avec les communes des Paillons avant d'aller plus avant dans la finalisation du projet. Quelques mois de retard serait plus qu'utile pour affiner ce qui doit être une chance, un atout pour l'ensemble du territoire. Il serait dommage de mettre en péril un tel défi structurant pour des raisons bien éloignées de l'avenir qu'attendent les populations.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré,**

**Adopte** la motion relative au projet de la ligne 5 du tramway, telle qu'elle vient d'être présentée.

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de présents : 21*

*Nombre de votants : 27*

*Pour : 27*

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mmes Nadine Ezingear, Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20251203-20251223-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2025

Publication : 08/12/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE